

L'Info-municipale

Inscriptions au camp de jour

Pages 14

La Municipalité offre les camps de jour pour les enfants de 5 à 12 ans. Les activités se tiendront du lundi au vendredi midi durant 6 semaines, du 30 juin au 8 août, à l'école Stella-Maris. Lire plus en page 17.

Retour sur la chute critique des niveaux d'eau potable

Pages 6-7



Activités à venir

Page 18



Décisions du conseil

 Page 3

Hygiène du milieu

 Page 9

Loisirs et culture

 Page 12

Avis publics

 Page 20

Voeux pour la saison de pêche 2025

Chaque printemps, lorsque les bateaux reprennent le large, c'est tout le cœur des îles qui bat au rythme de la mer. Depuis des générations, les Madelinennes et les Madelinots ont bâti leur vie autour de cet horizon, fait de promesses, de défis et de courage.

Choisir la mer, c'est choisir un mode de vie ancré dans le respect, la persévérance et la fierté. C'est accepter ses caprices, célébrer ses cadeaux et vivre en harmonie avec elle, jour après jour.

Alors que s'amorce la 150^e saison de pêche, nous saluons le savoir-faire, le courage et l'engagement des équipages et de tous les travailleurs de la mer. Leur départ est plus qu'un rituel : c'est le souffle d'une tradition bien vivante qui anime notre communauté.

Au nom du conseil municipal et de la Communauté maritime, je souhaite une saison sécuritaire, prospère et remplie de satisfaction à tous les travailleurs de la mer et aux acteurs du secteur des pêches.

Antonin Valiquette
Maire des Îles-de-la-Madeleine et
président de la Communauté maritime



Semaine de l'action bénévole 2025

À l'occasion de la Semaine de l'action bénévole qui se déroule cette année du 27 avril au 3 mai sous le thème « En route vers le bénévolat », la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine met en lumière les retombées significatives qu'a l'engagement bénévole dans notre communauté.

Cette grâce à cet esprit de collaboration, de solidarité et de partage que nous avons une offre d'activités communautaire, culturelle et sportive aussi riche et diversifiée.

C'est aussi l'occasion de se rappeler l'importance de prendre soin de nos précieux bénévoles, qui sont souvent au cœur des réussites, mais aussi des tempêtes. Rappelons-nous l'importance de faire preuve de bienveillance, et surtout, de dire MERCI.

En route vers le BÉNÉVOLAT!

51^e ÉDITION

Semaine de l'action bénévole
27 avril au 3 mai 2025



Les Îles-de-la-Madeleine Municipalité

460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

www.muniles.ca

418 986-3100

communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au www.muniles.ca.

**COORDINATION, RÉVISION ET
RÉALISATION GRAPHIQUE :**
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)



POUR UNE URGENCIE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :
418 986-3100

Décisions du conseil

Séances du 8 avril 2025

COMMUNAUTÉ MARITIME

Rapport et dépôt de soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 510 – Réalisation de l'inventaire du patrimoine immobilier de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Depuis le 1^{er} avril 2021, la Loi sur le patrimoine culturel a été modifiée et les municipalités régionales de comté (MRC) ont maintenant l'obligation légale d'adopter et de mettre à jour un inventaire de tous les immeubles construits minimalement avant 1940 qui sont présents sur leur territoire. La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, au nom de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, a procédé à un appel d'offres public, le jeudi 20 février 2025, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la réalisation de l'inventaire du patrimoine immobilier de la Communauté maritime. Le conseil octroie donc le contrat à l'entreprise Judith Landry, Aménagement + Paysage, seule soumission reçue et conforme, au coût de 112 968,50 \$, plus les taxes applicables.

Réglementation municipale

Le conseil prend acte du dépôt par la greffière du résultat de la procédure d'enregistrement relative à l'approbation du règlement d'emprunt n° CM-2025-05 décrétant des dépenses en immobilisations relativement à des travaux de réfection sur divers chemins du réseau artériel de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et l'acquisition d'équipements et un emprunt de 540 000 \$ ainsi que de l'attestation de la lecture dudit certificat par la greffière.

MUNICIPALITÉ

Fin du programme RénoRégion

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025 2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires occupants les moins bien nantis de nos communautés à corriger des défectuosités majeures à leur modeste résidence. Le conseil demande au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

- de relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;
- de rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 19 mars 2025

Le conseil approuve 2 demandes de dérogation mineure, et accepte

2 demandes d'approbation de travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de La Grave et en refuse une.

Adoption du Cadre d'admissibilité et de soutien aux organismes (CASO)

Les organismes sont des alliés de premier plan dans le développement de notre communauté et sont essentiels dans l'offre d'activités récréatives aux Îles-de-la-Madeleine. La Municipalité des Îles souhaite continuer à soutenir les organismes dans leur offre d'activités et clarifier son rôle en matière de soutien afin d'assurer une meilleure cohérence et une meilleure équité. C'est pourquoi elle a organisé plusieurs rencontres et consultations auprès des organismes afin de cibler les besoins et priorités, et qu'elle a élaboré le Cadre d'admissibilité et de soutien aux organismes. Le conseil procède donc à l'adoption de ce dernier.

Réglementation municipale

Le conseil dépose le projet de règlement n° 2025-09 modifiant le Règlement n° 2018-08 régissant la tenue de certains événements publics extérieurs sur le territoire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et l'avis de motion afférent.

Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 20 au 26 avril 2025 – Campagne de sensibilisation de Transplant Québec

Transplant Québec met sur pied chaque année une campagne de sensibilisation au don d'organes et de tissus et interpelle les municipalités afin qu'elles y participent en conscientisant leurs citoyens à l'importance de la cause. La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine appuie l'organisme dans ses efforts de sensibilisation pendant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, qui se tiendra du 20 au 26 avril 2025, et le conseil municipal invite la population des îles à s'informer sur l'importance de la cause et à s'inscrire à titre de donneur, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé de toute la communauté.

Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – 17 mai 2025

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre. Le Québec est d'ailleurs une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre. Toutefois, malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société. C'est pourquoi la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie est célébrée chaque 17 mai dans de nombreux pays. Le conseil souligne donc cette journée.

Prochaines assemblées municipales le 13 mai 2025, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 9 mai 2025 sur le site Web de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales*, *Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

4 Avril 2025

Soirée reconnaissance des employés municipaux

Les humains au cœur de notre quotidien

Le 10 avril dernier, la Municipalité a célébré ses employés lors de la Soirée reconnaissance, au cours de laquelle elle a souligné les années de service et les départs à la retraite des années 2023 et 2024. Cet événement a été l'occasion de remercier chaleureusement les membres du personnel pour leur dévouement et leur contribution au bon fonctionnement de notre communauté.

Félicitations à tous les employés soulignés, et un merci sincère pour votre engagement et le service offert aux citoyens au fil des années!

5 ans de service



Jean-Philippe Poirier, Jean-Claude Richard, Louise Lapierre, Sonia Poirier, Diane Cormier, Josianne Bourgeois, Katya Leblanc, Mario Leblanc, Michaël Noël et Émilie Gaudet
Absents sur la photo : Daniel Arseneau, Rosalie Arseneau, David Buck, Jean-Christophe Cyr, Ludovic Laroche, Annie Lebel et Aglaé Poirier

15 ans de service



Jean-Pierre Leblanc, Stéphane Thériault et Claudia Renaud
Absente sur la photo : Annick Petitpas

25 ans de service



Yves Vigneau, Michèle Arseneau et Robert Cyr
Absents sur la photo : Jean Hubert, Bernard Poirier et Caroline Richard

35 ans de service



Paul Bouffard, Bruno Longuépée et Bertrand Vigneau, en compagnie de Simon Mary, directeur de la sécurité publique et du service de sécurité incendie
Absents sur la photo : Hélène Richard et Gaston Vigneau

40 ans et plus de service



Yves Chiasson, Jean Langford et Jean-Pierre Poirier

Personnes retraitées



Marjolaine Turbide, France Petitpas, Johanne Bourgeois, Rina Cyr, Louise Deraspe, Donald Chiasson, Lina Vigneau et Jean-Pierre Leblanc
Absents sur la photo : Robert Leblanc, Alvain Turbide, René-Luc Normandin, Serge Poirier et Jeannot Richard

Visite des pompiers à Saint-Pierre-et-Miquelon

Du 3 au 6 avril derniers, une délégation de 12 pompiers des Îles s'est rendue à Saint-Pierre-et-Miquelon, une rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les deux communautés insulaires instauré en 1984.

Pendant leur séjour, nos pompiers ont eu la chance de visiter les infrastructures locales, de découvrir les pratiques de leurs homologues et d'échanger sur les enjeux spécifiques à chacune des communautés. Rappelons que les pompiers de Saint-Pierre-et-Miquelon étaient venus aux Îles en 2019 pour vivre la même expérience.



Capsule toponymie

Le 13 mars 2025, la Commission de toponymie a officialisé de nouveaux noms pour désigner deux nouvelles allées situées sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Allée des Épinettes – Canton de Gros-Cap – L’Étang-du-Nord

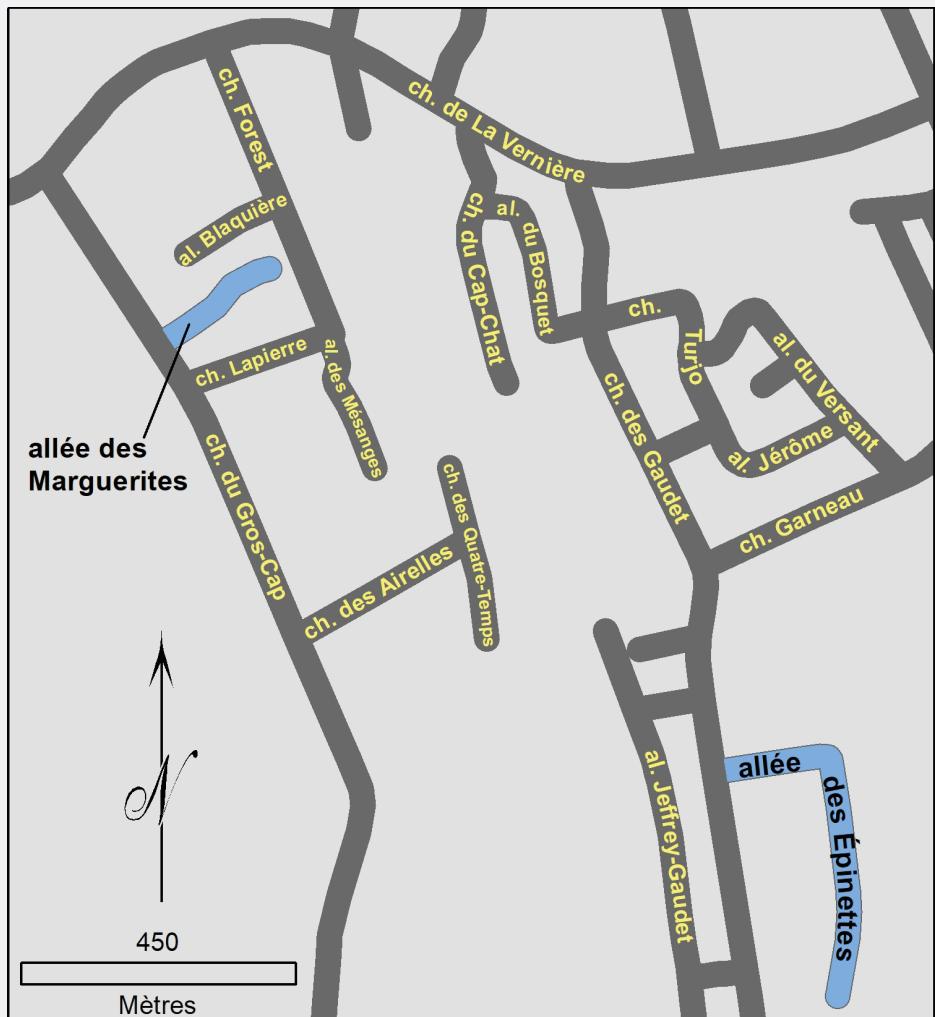
La nouvelle allée traverse une forêt d'épinettes noires, des arbres robustes bien adaptés aux conditions difficiles des Îles-de-la-Madeleine.

Allée des Marguerites – Canton de La Vernière – L’Étang-du-Nord

L'allée se trouve dans une ancienne terre agricole laissée à l'abandon, où la marguerite pousse facilement et participe à la richesse de la nature locale.

Vous avez une demande d'officialisation d'une voie de communication à proposer? Vous pouvez le faire en passant par le formulaire disponible en ligne, au www.muniles.ca, sous les onglets *Affaires municipales* et *Demande de dénomination toponymique*.

Les propositions reçues seront étudiées par le comité de toponymie composé d'employés de la Municipalité et de citoyens. Le comité peut aussi faire ses propres suggestions. Les propositions sont ensuite transmises au conseil municipal pour approbation puis à la Commission de toponymie du Québec, pour officialiser la dénomination.



Retour sur la chute critique des niveaux d'eau potable



Durant la semaine du 6 avril, les réservoirs d'eau potable de l'île centrale et de Grande-Entrée ont atteint des niveaux critiques en raison d'une combinaison d'éléments qui ont mené à une situation exceptionnelle. Sur l'île centrale, deux bris survenus sur les conduites maîtresses dans les jours précédents, la mise à l'arrêt temporaire de deux puits pour entretien et une forte demande industrielle et commerciale ont causé une chute importante du niveau d'eau. À Grande-Entrée, un problème technique de pompage, combiné à une forte demande liée à la reprise des activités printanières, a aussi contribué à une baisse soudaine du réservoir.

Une réponse efficace grâce à la collaboration

Les grands consommateurs d'eau des secteurs commercial et industriel ont rapidement été contactés par la Municipalité pour limiter leur utilisation. Certaines opérations industrielles ont été reportées, et des mesures temporaires ont été mises en place pour stabiliser la situation. Grâce à la collaboration des citoyens, des entreprises et des équipes municipales, les niveaux d'eau ont pu être rétablis progressivement pour revenir à la normale le mardi 15 avril.

Prévenir pour mieux réagir

Même si ce type de situation reste difficile à prévoir, le réseau d'eau potable est surveillé quotidiennement pour détecter rapidement de potentielles anomalies. En parallèle, plusieurs actions sont envisagées pour faire face à la demande croissante, comme l'installation de compteurs d'eau, l'amélioration du réseau et l'optimisation des procédés. La participation de tous reste essentielle pour préserver cette ressource précieuse.

La Municipalité remercie les citoyens, industries et commerces pour les efforts collectifs qui a permis de rétablir les niveaux d'eau. Merci également aux entreprises qui ont accepté de prêter main forte aux équipes municipales!



Questions – réponses

Avec les activités printanières et la saison touristique, est-ce qu'on risque de vivre la même situation ou de manquer d'eau?

Même en période de forte demande, comme durant les mois de mai à août, le réseau d'eau potable suit le rythme. Il peut arriver que la consommation dépasse ponctuellement la capacité de pompage, mais le système se rééquilibre rapidement les jours suivants. Historiquement, le réseau a toujours réussi à répondre aux besoins, même lorsque les activités de transformation des produits de la mer coïncident avec la saison touristique. Le réseau d'eau potable est surveillé quotidiennement et des alarmes sont transmises en cas d'anomalie.

Est-ce que ce genre de situation survient parce que le réseau d'aqueduc est désuet ou mal entretenu?

Non, il n'y a pas de problème au niveau de l'approvisionnement, ni au niveau de la distribution. Comme dans plusieurs municipalités au Québec, notre réseau de distribution est vieillissant et peut subir des bris. Toutefois, grâce à l'intervention rapide de nos équipes — souvent en moins de 12 heures, ce qui est plus rapide que la moyenne ailleurs — l'impact sur les réservoirs reste généralement limité et les niveaux d'eau se rétablissent rapidement, en quelques heures, en situation normale.

Avons-nous assez d'eau dans la nappe phréatique souterraine pour répondre aux besoins ?

Oui, nous avons suffisamment d'eau dans la nappe phréatique. L'enjeu actuel n'est pas la quantité d'eau disponible, mais notre capacité à aller la puiser et à la distribuer, surtout dans un contexte où la demande en eau augmente chaque année.

La Municipalité a-t-elle le droit de forcer une fermeture ou d'interdire certaines activités?

Oui, des restrictions peuvent être mises en place lors d'un contexte de mesures d'urgence. Si la situation est préoccupante sans être urgente, la Municipalité peut aussi appliquer les mesures prévues par le Règlement sur l'utilisation de l'eau en cas de pénurie.

Qu'est-ce que la Municipalité fait pour réduire le risque de manque d'eau ?

Pour répondre à la demande croissante, la Municipalité explore plusieurs solutions, notamment l'ajout de compteurs d'eau, l'optimisation des procédés et l'amélioration du réseau d'approvisionnement et de distribution. Elle poursuivra aussi ses efforts auprès de tous les usagers pour encourager les économies d'eau et des pratiques plus durables. Une campagne d'information et de sensibilisation est en préparation et sera déployée dans les mois à venir. Une démarche collective sera également nécessaire pour repenser ensemble notre manière d'utiliser cette ressource essentielle.

Quelques idées de bonnes pratiques à adopter au quotidien

Assurez-vous de régler le niveau d'eau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements

Favorisez une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain

Munissez-vous d'un baril récupérateur d'eau de pluie pour arroser votre jardin

Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents ou que vous vous rasez

Installez une pomme de douche à faible débit certifiée WaterSense

Gardez le gazon long (6 cm) pour qu'il retienne l'humidité et que vous n'ayez pas besoin de l'arroser pour qu'il soit vert

Placez un pichet d'eau au réfrigérateur au lieu de laisser couler l'eau en attendant qu'elle soit froide

Réparez rapidement les fuites de toilettes ou de robinets

Tirez la chasse d'eau seulement lorsque nécessaire

Privilégiez le balai au lieu du boyau d'arrosage pour nettoyer votre entrée

Réutilisez l'eau de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur pour arroser les plantes

Remplissez complètement le lave-vaisselle avant de le faire fonctionner

Lavez votre voiture avec un sceau plutôt qu'avec un boyau d'arrosage

Faites la vaisselle en utilisant un bac pour laver et un autre pour rincer, plutôt que de laisser couler l'eau

Soyez toujours au courant!

Vous souhaitez être informé lorsque survient, par exemple, un bris sur le réseau d'aqueduc ou lorsque des avis d'économie d'eau potable sont émis? Abonnez-vous au système d'alerte dans le Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine pour recevoir des avis en temps réel, par courriel, texto ou appel automatisé. Vous pouvez également consulter tous les avis en cours au citoyen.muniles.ca/.

C'est la meilleure façon d'être informé rapidement et directement!

La procédure à suivre pour vous créer un compte se trouve à la page suivante.

Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine Toujours au courant!

Le système d'alerte du *Portail citoyen* permet de vous aviser par courriel, messagerie texte ou appel automatisé dès qu'un avis est émis. Reports de collectes, fermetures des établissements municipaux, bris d'aqueduc, situation d'urgence... C'est la meilleure façon d'être informé rapidement!

Comment s'inscrire?

1. Rendez-vous au www.muniles.ca et cliquez sur « Avis et notifications » dans les services en ligne.
2. Dans le coin droit de votre écran, cliquez sur « S'inscrire », et une page de connexion s'ouvrira.
3. Cliquez à nouveau sur « S'inscrire » et entrez les informations demandées.
Attention! Si vous avez déjà un compte sur la plateforme *Voilà* (activités de loisir, compte de taxes ou demande de permis en ligne), vous pouvez utiliser les mêmes accès pour vous connecter au *Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine*.
4. Entrez toutes les informations qui vous sont demandées. Si vous voulez recevoir des messages textes ou des appels automatisés, vous devez obligatoirement indiquer votre numéro de téléphone. Cochez la case au bas de la page et cliquez sur « M'inscrire ». **Attention!** Si vous possédez plusieurs propriétés, entrez l'adresse de la propriété pour laquelle vous souhaitez recevoir des avis.
5. Vous recevrez ensuite un courriel d'activation de votre compte. Allez dans votre boîte courriel, ouvrez le message et cliquez sur « Activer mon compte ».
6. Entrez les informations de connexion saisies à l'étape 3. Cliquez ensuite sur « Je veux m'abonner » dans l'encadré qui s'affiche pour choisir les catégories d'alertes que vous souhaitez recevoir et la manière par laquelle vous souhaitez être joint.
7. Si vous souhaitez recevoir des appels automatisés et des messages textes, vous devrez valider les numéros que vous avez indiqués. Cliquez simplement sur « Lancer la validation » dans l'encadré bleu qui s'affiche, et entrez le code que vous recevrez par message texte et par appel automatisé.

C'est simple et efficace!

Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription, téléphonez au 418 986-3100, et il nous fera plaisir de vous aider.



Coupe Desjardins 2025

Les jeunes hockeyeuses et hockeyeurs de la Gaspésie et des îles ont eu la chance de vivre un événement marquant pour la toute première fois au Centre multisport Desjardins à l'occasion des championnats régionaux de hockey sur glace qui se déroulaient du 26 au 30 mars derniers.

Cette compétition a été orchestrée avec brio par M. Lucien Cyr et son comité organisateur, qui ont su gérer chaque détail avec rigueur et efficacité. Leur travail colossal, soutenu par une armée de plus de 600 bénévoles dévoués, a permis d'assurer un tournoi d'une qualité exceptionnelle. Sans eux, une telle réussite n'aurait pas été possible.

De nombreuses organisations madelinianennes ont également contribué à ce succès, tant financièrement qu'en fournissant diverses ressources, témoignant ainsi de la force et de la solidarité de notre communauté. À cela s'ajoute l'implication précieuse de l'équipe municipale, dont le savoir-faire, le dévouement et la collaboration ont facilité tant la préparation que le bon déroulement du tournoi au quotidien.

Bravo pour cet esprit de communauté exemplaire! Nous pouvons être fiers de cette mobilisation qui a mis en lumière le talent et la passion des jeunes sportifs, mais aussi l'engagement et le savoir-faire des acteurs clés de notre milieu.

Toutefois, malgré cette réussite indéniable, certains comportements disgracieux nous rappellent l'importance de la bienveillance et du respect dans le sport. Ces incidents nous offrent une opportunité précieuse de réflexion. Profitons de cet élan pour repenser la place d'une saine pratique sportive et encourager une culture où chaque jeune, peu importe l'activité qu'il pratique, puisse s'épanouir pleinement dans un environnement respectueux et inclusif. Inspirons-nous des modèles qui placent le plaisir, le développement des habiletés et l'esprit sportif au cœur des apprentissages, tout en évitant une pression excessive sur la performance et la spécialisation précoce. Il revient aussi aux adultes, qu'ils soient entraîneurs, parents ou spectateurs, de donner l'exemple en adoptant une attitude positive et respectueuse.

Ensemble, je nous invite à poursuivre collectivement la réflexion pour faire en sorte que le sport demeure un véritable moteur d'éducation et d'épanouissement pour nos jeunes.

Monica Poirier
Directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine





Saison de pêche

Gestion des matières résiduelles

L'arrivée du printemps aux îles est synonyme du début de la saison de la pêche. La Municipalité demande la collaboration de tous les travailleurs de ce secteur pour assurer une bonne gestion des matières résiduelles tout au long de la saison.

Ça va où...?

> Le carton

Dans les presses à carton sur les quais qui ont cet équipement, ou en petite quantité dans les conteneurs de recyclage (verts). Les grandes quantités de carton, séparées des autres matières, peuvent être apportées au CGMR. C'est gratuit.

> Les gros volumes de déchets

Les cages à homard ou à crabe, les grandes quantités de cordage de pêche (enroulés), les bouées de pêche ainsi que les gros morceaux de bois ou de métal doivent être apportés au CGMR seulement. Ne jamais les jeter dans les conteneurs.

Le cordage

Les cordages en vrac ne seront pas acceptés au CGMR. Seul le cordage en rouleau sera accepté. En effet, le cordage en vrac est difficile à traiter et forme des amas indémêlables. Pour faire un traitement efficace et à moindres frais, il est absolument nécessaire que le cordage soit en rouleau.



Votre coopération pour une bonne gestion des déchets sur les quais est très appréciée.

Vidange des boues de fosses septiques

Toutes les installations septiques résidentielles et commerciales sont vidangées par un fournisseur privé tous les deux ans. Cette année, entre les mois d'avril et de novembre, ce sont les installations des villages de Fatima, de Grosse-Île et de L'Étang-du-Nord qui seront vidangées.

Dans le cadre de cette opération, les propriétaires ont l'obligation d'identifier clairement où se trouve leur installation septique et de la rendre accessible. Il est donc important que la fosse soit munie d'une cheminée d'un diamètre d'au moins six pouces.

Notez que le coût de la vidange est compris dans le paiement de vos taxes de services. Cependant, si vous n'identifiez pas clairement votre installation septique et que cela cause préjudice à l'entrepreneur, des frais supplémentaires pourraient s'appliquer. Par ailleurs, si vous devez faire vidanger votre installation à cause d'une défectuosité, vous devrez assumer les coûts de la vidange supplémentaire.

Pour toute question technique, contactez le Service des travaux publics au 418 986-3100.



Nouvelle tarification à l'écocentre

Une nouvelle tarification est en vigueur à l'écocentre du Centre de gestion des matières résiduelles depuis le 1^{er} avril dernier, en vertu du Règlement n° CM-2025-02.

Pour connaître les nouveaux tarifs, rendez-vous au www.muniles.ca, sous les onglets *Services aux citoyens*, *Écocentre* et *Matières acceptées à l'écocentre et coûts*, ou scannez le code QR ci-contre.



Capsule changements climatiques

Pour mieux comprendre et agir

Démystifier le vocabulaire

Aléa

Phénomène qui peut causer des blessures, décès, dommages, perturbations sociales, économiques ou environnementales (érosion, submersion, inondation, sécheresse, séisme, pluie intense, tsunami, tempête).

Adaptation

Action visant à nous rendre moins fragiles ou vulnérables aux effets actuels ou attendus des changements climatiques.

Atténuation

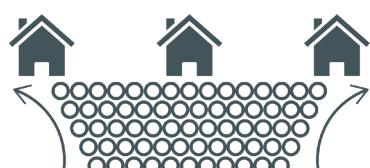
Action qui réduit ou évite les émissions de gaz à effet de serre (GES) causés par les activités humaines, pour réduire les effets des changements climatiques.

Cheminée d'érosion

Effondrement soudain du sol, laissant apparaître un trou à la surface, créé par les vagues qui s'engouffrent dans une grotte, érodant ainsi le plafond et formant une cheminée. Le plafond, qui s'amincit de plus en plus, finit par s'effondrer.

Effet de bout

Phénomène par lequel l'énergie de la vague est accélérée en présence d'un ouvrage de protection rigide (ex. : enrochement) et déviée vers ses extrémités, de manière à accélérer l'érosion de part et d'autre de l'ouvrage.



Enrochement

Ouvrage de protection, composé de pierres de grandes dimensions disposées le long du littoral, pour le protéger de l'érosion côtière. L'enrochement a des impacts négatifs importants : perte de sédiments, abaissement de la plage, effet de bout, etc.

Érosion

Perte de superficie terrestre, verticale (abaissement de la plage) ou horizontale (perte de terrain côtier). Elle peut être causée par le vent, les vagues, les cycles de gel/dégel, les eaux de ruissellement, l'humain, etc.

Exposition

Présence d'un système (personnes, infrastructures, écosystèmes) dans une zone susceptible de subir les impacts d'un aléa. Plus un système est proche ou situé dans une zone à risque, plus son exposition à cet aléa est élevée.

Glissement de terrain

Mouvement de sol, rapide ou lent, sous l'effet de la gravité, et selon des conditions qui peuvent affecter la stabilité (sol, ruissellement, topographie).

Gélification

Fracturation de la roche qui se produit lors de cycles de gel et de dégel. L'eau, qui infiltre la roche, gèle et prend de l'expansion, ce qui affaiblit et fracture la roche.

Maladaptation

Mesure qui est susceptible d'aggraver le risque de conséquences négatives associées au climat, d'augmenter la vulnérabilité face aux changements climatiques ou de dégrader les conditions de vie actuelles ou futures.



Ravinement

Érosion due aux eaux de ruissellement ou aux eaux souterraines, qui créent un sillon dans les matériaux qui sont plus meubles.

Recharge de plage

Méthode de protection côtière plus douce qu'un ouvrage rigide, qui consiste à mettre en place un matériel (sable ou galets) pour recréer une plage naturelle. L'énergie de la vague est absorbée, ce qui réduit l'impact sur le littoral.



Résilience

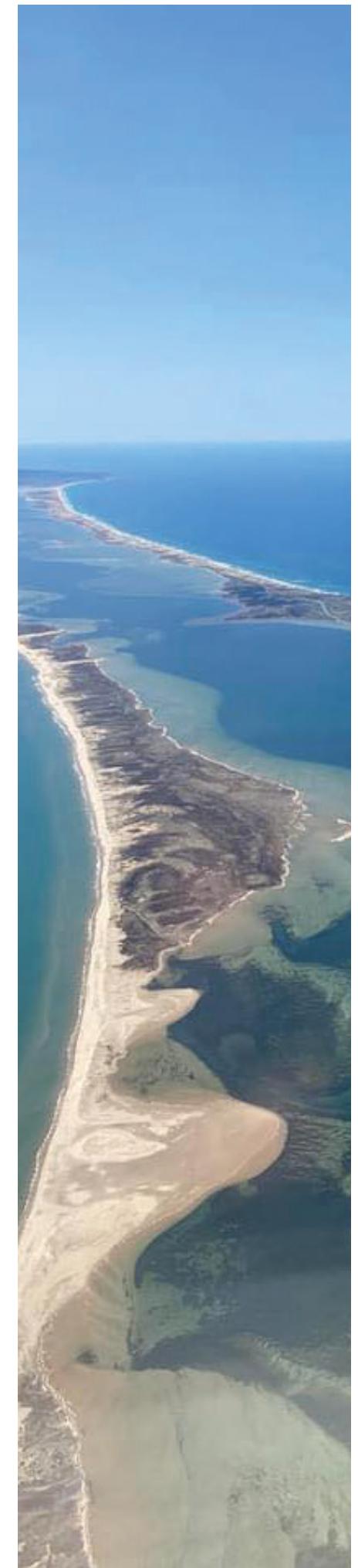
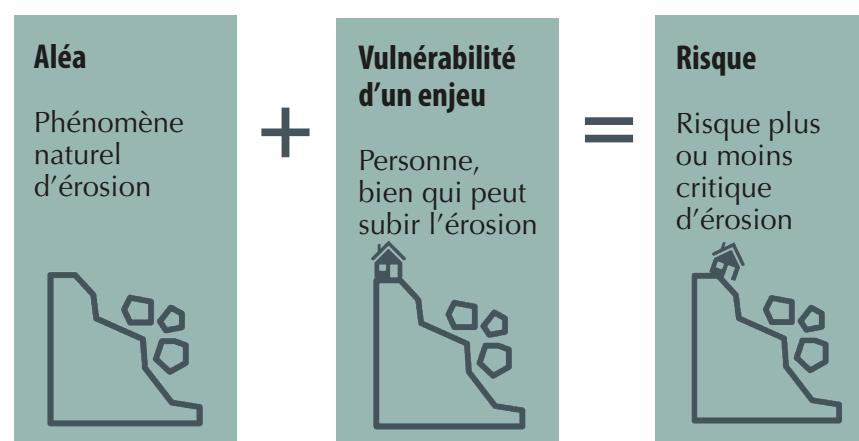
Capacité d'une personne à faire face à une situation, à une perturbation ou à un événement dangereux.

Riprap

Ouvrage de protection, formé de pierres de grandes dimensions, disposées le long du littoral pour le protéger de l'érosion côtière. Sa pente est plus douce que celle d'un enrochemet (1V : 5H), ce qui réduit les effets négatifs, mais crée toutefois un ouvrage plus large.

Risque

Combinaison de la probabilité d'occurrence d'un aléa (probabilité qu'il arrive) et des conséquences possibles sur les éléments vulnérables.



Sensibilité

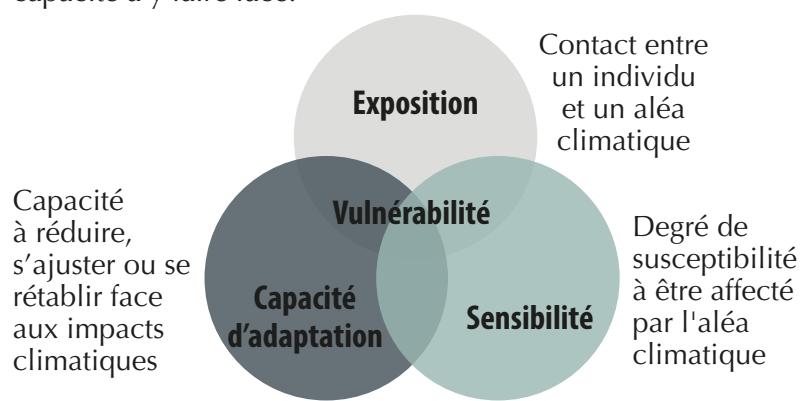
Désigne la vulnérabilité d'un système (population, infrastructure, écosystème) aux effets des aléas côtiers. Elle dépend de la capacité de ce système à subir les impacts de ces aléas.

Submersion

Inondation d'un terrain côtier par la mer, aussi appelée submersion marine. Elle peut être temporaire (vagues de tempête, ou surcote) ou permanente (hausse du niveau marin).

Vulnérabilité

Désigne la sensibilité et l'exposition d'un système (population, infrastructure, écosystème) aux impacts climatiques, ainsi que sa capacité à y faire face.



12 Avril 2025

FESTIVAL

Petits b^{on}heurs

Le rendez-vous culturel des tout-petits

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est fière d'être partenaire de la 5^e édition du Festival Petits bonheurs, qui se déroulera du 10 au 24 mai 2025. Pour vous inscrire aux activités, rendez-vous au www.muniles.ca ou www.auvieuxtreuil.ca.



PiK-niK - Lancement de programmation du Festival Petits bonheurs

Dimanche 27 avril de 11 h 30 à 13 h
À la Maison de la culture

Venez découvrir la programmation de la 5^e édition du festival Petits bonheurs, le rendez-vous culturel des tout-petits! Apportez votre lunch, on apporte desserts et trucs à boire. Venez festoyer : musique, grignotines sucrées, bricolage et joie seront au menu! Pour toute la famille.

Les 4 saisons

Samedi 10 mai à 9 h 30 et à 11 h
Au centre communautaire Unîle

Deux ateliers en un : atelier musical autour des 4 saisons de Vivaldi avec Sven Meyer suivi d'un atelier de création de chapeaux pour la parade avec Caroline Phaneuf. À partir de 4 ans.

Bébé lecteur du festival

Samedi 10 mai à 10 h 30
À la Maison de la culture

Histoire et images autour de la nature, des arts et de la fête avec Shadel Lapierre. Pour les enfants de 0 à 4 ans.

Collages fous Les Chantiers de la Parade

Samedi 10 mai à 13 h
À la Maison de la culture

Atelier en continu, venez 15 minutes ou 2 heures. À partir d'images et de supports papier divers, vous serez guidés par l'artiste Marie-Line Leblanc à travers des collages grand format, qui serviront ensuite pour la création du costumier de la Parade. À partir de 4 ans.

Les Tout'p'tites vues

Dimanche 11 mai à 13 h 30
Au cinéma du Château Madelinot

Courts-métrages d'animation en collaboration avec Sofilm cinéma parallèle et Antonin Monmart. Poétique, artistique et joyeux! Pour les enfants de 2 à 5 ans.

Douce heure musicale jazz

Mardi 13 mai à 10 h 30
À la Maison de la culture

Éveil musical jazz et moment relax pour les parents : venez vous laisser bercer par les standards jazz et pop revisités par Fred Pauze au piano. Pour les parents et les enfants de 0 à 2 ans.

Les Chantiers de la Parade

Mardi 13 mai de 13 h 30 à 15 h
Mercredi 14 mai de 13 h 30 à 15 h
Jeudi 15 mai de 13 h 30 à 16 h
Vendredi 16 mai de 13 h 30 à 15 h
Mardi 20 mai de 13 h 30 à 16 h
Mercredi 21 mai de 13 h 30 à 16 h
Jeudi 22 mai de 13 h 30 à 16 h
Vendredi 23 mai de 9 h à 16 h
À la Bibliothèque Jean-Lapierre

L'espace d'exposition se transforme en atelier créatif pour toute la durée du festival! Venez créer les éléments du costumier pour la parade. Vous serez guidés par des artistes sur les étapes de création.

Les P'tits détours du festival

Mardis 13 et 20 mai de 9 h 30 à 12 h
À la Bibliothèque Jean-Lapierre

Jeudi 22 mai de 9 h 30 à 12 h
À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Un rendez-vous de lectures spontanées, comptines et histoires pour les tout-petits. Avec vos enfants ou vos petits-enfants, venez faire un tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée, pour le plaisir de tous.

Éveil à la danse pour parent et bébé

Vendredi 16 mai à 10 h
À la Maison de la culture

Avec Cindy Mae Arsenault. Au sol ou dans les bras, explorez des façons de bouger librement et dans la joie avec votre bébé de 0 à 18 mois.

En partenariat avec *Entraide Sein-Pathique*.

Heure du Conte en pyjama

Vendredi 16 mai à 18 h 30
À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Enfilez votre plus beau pyjama et venez vous réchauffer le cœur en famille à la bibliothèque avec Shadel Lapierre. Au programme : des histoires, une petite collation spéciale et de jolies lumières pour vivre un moment des plus réconfortant. À partir de 3 ans.

Ruche

Samedi 17 mai à 9 h 30, 10 h 15 et 11 h
Au Vieux Treuil
Réservation au www.avieuxtueil.ca

Court spectacle de la compagnie Cabane Théâtre - courte-forme de 20 minutes, sans parole

Dans cette ruche, il y a un monde à la fois très grand et très petit. L'apicultrice, à l'aide de ses mains délicates, en dévoile une à une les couches poétiques et sonores. Mais cette drôle d'architecture protègera-t-elle les abeilles des nombreuses adversités? Elles cultiveront coûte que coûte la matière la plus précieuse qui soit : la joie.

Pour les enfants de 0 à 4 ans

Enfantillages et costumes
Les Chantiers de la Parade

Dimanche 18 mai de 13 h à 15 h
À la Maison de la culture

Jeux et bricolages avec Anne-Sophie Tougas de Cabane Théâtre. Formes abstraites, matières et dessins se mélangeant pour créer des œuvres surprenantes.

Drapeaux et mosaïque de couleurs
Les Chantiers de la Parade

Samedi 17 mai de 13 h à 15 h
À la Maison de la culture

Atelier en continu. Accompagnés par l'artiste Gabrielle Desrosiers, vous serez amenés à créer les drapeaux de la parade avec des formes en tissu, des matières et des textures.

Parade et fête de clôture

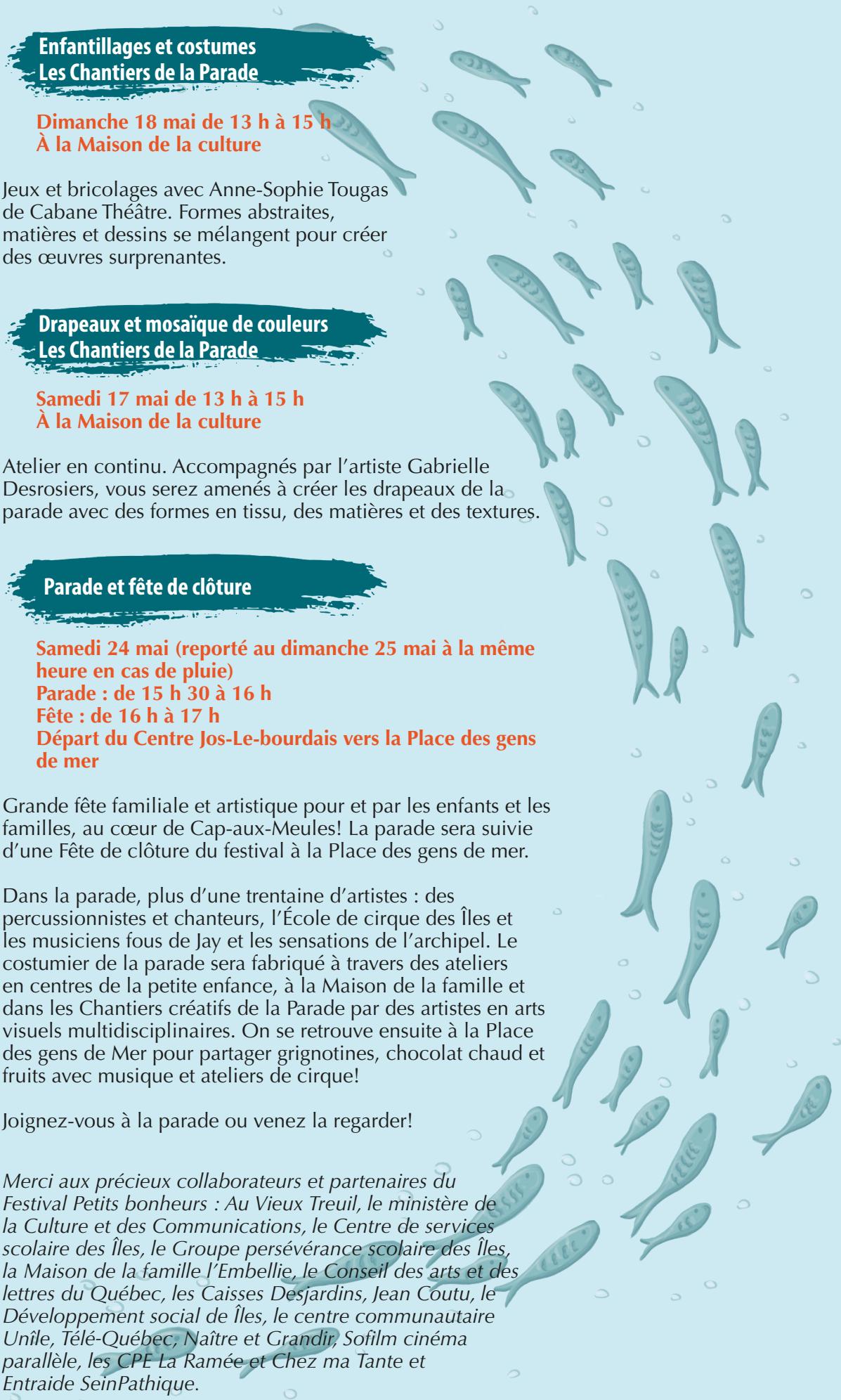
Samedi 24 mai (reporté au dimanche 25 mai à la même heure en cas de pluie)
Parade : de 15 h 30 à 16 h
Fête : de 16 h à 17 h
Départ du Centre Jos-Le-bourdais vers la Place des gens de mer

Grande fête familiale et artistique pour et par les enfants et les familles, au cœur de Cap-aux-Meules! La parade sera suivie d'une Fête de clôture du festival à la Place des gens de mer.

Dans la parade, plus d'une trentaine d'artistes : des percussionnistes et chanteurs, l'École de cirque des îles et les musiciens fous de Jay et les sensations de l'archipel. Le costumier de la parade sera fabriqué à travers des ateliers en centres de la petite enfance, à la Maison de la famille et dans les Chantiers créatifs de la Parade par des artistes en arts visuels multidisciplinaires. On se retrouve ensuite à la Place des gens de Mer pour partager grignotines, chocolat chaud et fruits avec musique et ateliers de cirque!

Joignez-vous à la parade ou venez la regarder!

Merci aux précieux collaborateurs et partenaires du Festival Petits bonheurs : Au Vieux Treuil, le ministère de la Culture et des Communications, le Centre de services scolaire des îles, le Groupe persévérence scolaire des îles, la Maison de la famille l'Embellie, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les Caisse Desjardins, Jean Coutu, le Développement social de îles, le centre communautaire Unîle, Télé-Québec, Naître et Grandir, Sofilm cinéma parallèle, les CPE La Ramée et Chez ma Tante et Entraide SeinPathique.



Activités à venir



Activités reportées

En raison des élections fédérales, voici les dates et heures de report des activités qui devaient se tenir le lundi 28 avril :

- Gymnastique sensorielle : mardi 29 avril à 18 h 30
- Viactive à Havre-aux-Maisons : jeudi 1^{er} mai à 13 h 30
- Les lundis qui chantent : lundi 5 mai à 13 h 30

Notez qu'aucune inscription n'est requise pour ces trois activités.

Initiation à la gravure en creux

Samedi 26 avril à 10 h
À la Maison de la culture

Vous aurez l'occasion d'explorer le monde de la gravure en utilisant de la mousse de polystyrène, un matériau facile à manipuler et graver. Ensuite, vous appliquerez de la peinture sur la gravure, pour enfin imprimer vos créations sur du papier, révélant des impressions uniques et originales.

Apportez des vêtements adaptés à la peinture. On vous invite aussi à donner une deuxième vie à une barquette en mousse de polystyrène (emballage à viande) en la nettoyant et en l'apportant à l'activité.

Inscription requise. Activité familiale pour les enfants de 7 ans et plus.

Tricoter des histoires

Tous les mercredis à 18 h 30
À la bibliothèque du point de service de Grande-Entrée

Apportez votre laine, vos aiguilles ou votre crochet et venez tricoter en groupe. Un beau moment pour partager des modèles à tricoter et aussi des histoires d'antan à raconter.



Gymnastique sensorielle

Le mardi 29 avril à 18 h 30
À la salle l'Étoile du Parc de Gros-Cap

Vivez l'expérience de la lenteur afin d'enrichir votre conscience corporelle via la gymnastique sensorielle et une méditation guidée avec Nola Mercier. Apprenez à concentrer votre attention, à ressentir le vent, la mer et l'air tout en étant à la fois en mouvement avec ce qu'il y a sous vos pieds et l'environnement qui vous entoure.

Viactive

Les lundis jusqu'au 19 mai, 13 h 30
À la Maison de la culture

Les mardis et jeudis jusqu'au 29 mai à 10 h 30
Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

Les mercredis jusqu'au 7 mai à 13 h 30
À la salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée

Les mercredis jusqu'au 28 mai à 13 h 30
Au Salon VIP du Centre multisport Desjardins

Les jeudis jusqu'au 29 mai à 13 h 30
À la salle communautaire de Fatima

Programme d'activités physiques destiné aux personnes âgées de 50 ans et plus, conçu et validé par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique. Aucune inscription requise.

Formation Viactive

Mardi 29 avril de 13 h à 16 h
Au Salon VIP du Centre multisport Desjardins

Vous aimeriez animer des activités Viactive? Cette formation s'adresse aux personnes intéressées à développer les compétences nécessaires à l'animation de groupes. Pour vous inscrire, contactez Nola Mercier, agente de promotion de la santé au CISSS de la Gaspésie et des Îles : nola.mercier.cisssgaspeie@sss.gouv.qc.ca ou au 418 368-4019.



Comment apprendre à vivre quand la mort a toujours pris plus de place

Mardi 29 avril à 19 h
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Pendant cet échange, Lysandre Cyr-Langford abordera avec vous les différents deuils qui se présentent dans la vie. Que ce soit une séparation, un changement de métier, le passage de l'adolescence à l'âge adulte ou bien la retraite, tous ces passages peuvent être teintés d'un sentiment de perte et nous faire vivre une manière de deuil.

Et si nous décidions que malgré les défis que la vie met sur notre chemin, la vie pouvait être belle et bonne pour nous?

Inscription requise.

Café philo

Jeudis 1^{er} et 22 mai à 19 h
À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Animé par Nata Porowska, ces ateliers ouverts à tous et à toutes sont une invitation à explorer les idées qui nous habitent et à les confronter à notre environnement changeant, dans une rencontre de la tête et du cœur, les uns avec les autres. Le sujet sera présenté brièvement par l'animatrice, pour mettre la table pour des échanges structurés, qui formeront le cœur de l'activité.

Thématisques abordées :

- Initiation aux enjeux philosophiques de l'intelligence artificielle : 1^{er} mai
- L'angoisse : 22 mai

Initiation au jardinage

Samedi 3 mai à 10 h
À la salle de l'âge d'or du Centre récréatif de L'Étang-du-Nord

Besoin de conseils et astuces pour cultiver un coin jardin? Venez mettre la main à la terre afin d'explorer divers aspects du jardinage : préparation du sol, semis, transplantations, entretien et bien plus. Échanges et discussions animées en vue! Spécialisée en horticulture, Mira Turbide-Chevarie est passionnée par les plantes comestibles, le jardinage écologique et la permaculture. Bienvenue à toutes et à tous!

Inscription requise (places limitées).

Les lundis qui chantent

Lundi 5 mai à 13 h 30
À la salle communautaire de Fatima

Lundi 12 mai à 13 h 30
Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier d'une centaine de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent.

Aucune inscription requise.

Le piano qui chante en famille

Lundi 19 mai à 13 h 30
À la salle communautaire de Fatima

À l'occasion de la Semaine québécoise intergénérationnelle qui aura lieu du 18 au 24 mai, Sylvie Decoste et Carole Painchaud invitent les familles à venir chanter avec elles. Un cahier de chansons sera disponible et nous pourrons aussi chanter des propositions spontanées des participants.

Aucune inscription requise.

Le Grand bazar 2025

Le Grand bazar est de retour cette année : profitez de l'arrivée des beaux jours pour faire le ménage et donner une deuxième vie aux objets dont vous ne vous servez plus!

- **Quand** : le dimanche 18 mai de 10 h à 16 h
- **Où** : au Centre multisport Desjardins
- **Inscriptions** : le lundi 28 avril de 8 h 30 à 16 h 30, au 418 986-3100, poste 121. Vous pouvez consulter le plan de la salle au www.muniles.ca pour choisir votre table.
- **Coût** : 20 \$ par table, payable au plus tard le jeudi 1^{er} mai.

**Veuillez noter que les ventes artisanales ne sont pas permises lors du bazar.*



Avis de recherche

Activités en loisirs scientifiques

Nous sommes à la recherche de médiateurs, médiatrices, des personnes qui ont des connaissances en ornithologie (oiseaux), en mycologie (champignons), en entomologie (insectes), etc., afin d'offrir des activités en loisirs scientifiques à la population.

Si le projet vous intéresse ou si vous connaissez quelqu'un qui possède de telles connaissances, contactez Carole Painchaud, animatrice et coordonnatrice en loisir de proximité au 418 986-3100, poste 137 ou à cpainchaud@muniles.ca.

Pirouette et Cabriole

Les Loisirs de L'Île-du-Havre-Aubert et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine sont à la recherche d'animateurs ou d'animatrices pour le déploiement des activités Pirouette et Cabriole sur le territoire. Comme il s'agit d'un programme géré par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, cette organisation offre des formations aux personnes désirant animer l'activité auprès des petits (de 1 an à 5 ans). Ça vous intéresse? La prochaine formation d'une durée de 6 heures (2 fois 3 heures) aura lieu le lundi 19 et le mardi 20 mai, de 9 h 30 à 13 h, en ligne.

Pour information et inscription, contactez Marie-Ève Vigneau au 418 937-5245, poste 2, ou Colette Daudelin au 418 986-3100, poste 329.

16 Avril 2025

Le coin des petits



Les p'tits détours

Tous les mardis jusqu'au 3 juin, entre 9 h 30 et 12 h
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Jeudi 22 mai entre 10 h et 12 h
À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Avec vos enfants ou vos petits-enfants, venez faire un tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée pour le plaisir de tous.



Atelier de bande dessinée

Samedi 3 mai à 10 h
À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Les enfants de 7 ans et plus sont invités à réaliser une planche de bande dessinée sous la supervision de l'auteur de BD professionnel Cyril Doisneau. Si possible, apportez des crayons ou feutres noirs et une règle.

Peinture sur glace

Dimanche 4 mai de 9 h à 12 h
Au Centre multisport Desjardins

Pour clôturer la saison de glace 2025, les enfants sont invités à venir peindre un petit quelque chose sur la patinoire. Apportez vos pinceaux, la peinture sera fournie. Le port du casque est obligatoire pour tous, et l'accès à l'activité se fera en bottes.

Espace ados

La Guilde - espace de jeux de société

Samedi 3 mai entre 13 h 30 et 16 h 30
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Tu as entre 11 et 17 ans? On t'invite, pour la dernière fois avant l'été, à venir jouer à des jeux de société! Grâce à vos judicieuses suggestions, la collection de jeux de société de la Bibliothèque Jean-Lapierre a pris de l'expansion! Alors, pourquoi ne pas venir tester toutes ces nouveautés? Il y en a pour tous les goûts!

Des experts seront sur place pour expliquer les règles. C'est 100 % libre et gratuit! Que tu viennes en solo ou en gang, tu peux t'amuser, chiller et même grignoter une collation.

Aucune inscription requise.



Le jardin de Pirouette et Cabriole

Mercredis 7 mai et 28 mai à 10 h
Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

Jeudi 8 mai à 10 h
À la salle communautaire de Fatima

Jeudi 29 mai à 10 h
Sur la plage de l'Anse-aux-Baleiniers (à la salle communautaire de Fatima en cas de mauvais temps)

Programme de psychomotricité qui favorise le développement moteur et social de l'enfant dans le plaisir, par la réussite et par le jeu et surtout, dans le respect du rythme de l'enfant. Un adulte est invité à participer avec l'enfant et à partager de beaux moments avec lui.

Inscription requise (places limitées).

Activité offerte par les Loisirs de L'Île-du-Havre-Aubert, en collaboration avec la Municipalité des Îles, le CISSS des Îles et la Stratégie d'attraction des personnes [les îles.]

Bébé lecteur

Samedi 10 mai à 10 h 30
À la Maison de la culture

Histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits (0- 4 ans) dans leurs premiers pas à la bibliothèque. Animation : Émilie Harvut et Shadel Labrie-Lapierre.

Inscription requise.

Heure du conte en pyjama

Vendredi 16 mai à 18 h 30
À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert

Enfilez votre plus beau pyjama et venez vous réchauffer le cœur en famille à la bibliothèque avec les animatrices jeunesse, Shadel Labrie-Lapierre et Emilie Harvut. Au programme : des histoires, une petite collation spéciale et de jolies lumières pour vivre un moment des plus réconfortants.

Inscription requise.

Inscriptions au camp de jour

La Municipalité offre les camps de jour pour les enfants de 5 à 12 ans. Les activités se tiendront du lundi au vendredi midi durant 6 semaines, du 30 juin au 8 août, à l'école Stella-Maris. L'animation se déroule entre 9 h et 16 h du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h le vendredi, mais l'inscription comprend l'accès au service de garde, de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30 du lundi au jeudi, et de 7 h 30 à 9 h et de 12 h à 12 h 30 le vendredi. Le service n'est pas offert le vendredi après-midi pour permettre au personnel d'avoir une période de planification et ainsi offrir une expérience de camp de jour plus enrichissante.

Inscriptions

- **À la semaine** : du 22 avril au 5 mai
- **NOUVEAUTÉ | À la journée** : du 12 mai au 19 juin

Tarifs

- **Résidents** : 525 \$ pour l'été (87,50 \$ par semaine ou 40 \$ par jour)
- **Non-résidents** : 660 \$ pour l'été (110 \$ par semaine ou 50 \$ par jour)

Des rabais s'appliquent si vous inscrivez plus d'un enfant.

*Aucun rabais ne s'applique sur les inscriptions à la journée.

Le montant total des inscriptions devra être payé avant le début du camp :

- 1^{er} versement à l'inscription
- 2^e versement au plus tard le 19 juin

À noter : La Municipalité ne procédera à aucun remboursement à moins de 15 jours d'avis avant la tenue de l'activité. Les seules exceptions sont des raisons médicales ou une première expérience négative au camp de 3 jours ou moins.



Service d'intégration pour les enfants à besoins particuliers

Nous offrons un accompagnement adapté aux enfants qui ont des besoins particuliers afin de faciliter leur participation aux activités du camp de jour.

Inscriptions à la semaine du 22 avril au 5 mai



Comment s'inscrire?

Inscriptions en ligne :

- Vous avez déjà un compte? Rendez-vous au www.muniles.ca et cliquez sur l'onglet Activités, dans les services en ligne. Assurez-vous que vos coordonnées sont exactes, incluant votre adresse courriel, avant la période d'inscription.
- Pour les nouveaux utilisateurs du service d'inscription en ligne, suivez la procédure pour vous créer un compte.
- Paiement par carte de crédit obligatoire.

Si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription ou si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec nous au 418 986-3100, poste 121 ou à loisirs@muniles.ca.

Pour plus d'informations, visitez le www.muniles.ca, sous les onglets Loisirs et culture et Camp de jour.

Pour s'inscrire, les enfants doivent avoir au moins 5 ans au plus tard le 30 septembre 2025. Pour le groupe des 5 ans, l'enfant doit avoir complété la maternelle 4 ans.

Fonds Accès-loisirs

Le Fonds permet de soutenir les familles en situation de vulnérabilité afin que les enfants de 0 à 17 ans puissent participer à des activités de loisirs, sportives ou culturelles sur le territoire madelinot. Vérifiez votre admissibilité au programme en communiquant avec Carmel Lapierre (Entraide communautaire) au 418 986-3240.

Ce fonds d'aide a permis de soutenir de nombreux jeunes depuis sa création en 2016. La Municipalité des Îles est fière de faire partie des membres fondateurs du Fonds Accès-loisirs et a à cœur le bien-être des familles.

18 Avril 2025

Nouvelle collection thématique à la Bibliothèque Jean-Lapierre : « Vers une communauté nourricière »

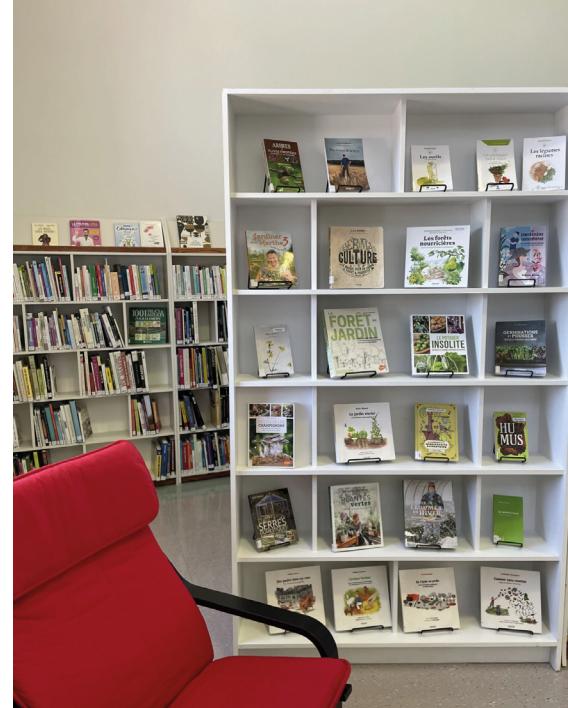
À l'occasion de la Journée de la Terre, le 22 avril, la Municipalité des Îles est fière de vous présenter une toute nouvelle collection thématique : « Vers une communauté nourricière ». Le développement de cette collection s'inscrit dans le Plan de développement d'une communauté nourricière, une initiative menée par la Communauté maritime des Îles.

Le projet a commencé par une mise à jour des ouvrages pratiques sur le jardinage, le potager, l'agriculture urbaine, la transformation alimentaire et l'autonomie alimentaire. Ce travail a permis de rassembler plus de 80 titres, rendant cette collection riche, actuelle et utile à tous ceux et celles qui souhaitent poser des gestes concrets.

Mais parce que notre lien à la terre se nourrit aussi d'imaginaire, de réflexion et d'émotion, la collection a été élargie pour inclure également des poèmes, des essais et des romans.

Vous aimez la poésie? Plongez dans *Contes des estuaires*, un herbier des émotions où vous pourrez découvrir la fiche *Désespoir (tristitia desperatio)*.

Vous préférez réfléchir aux enjeux collectifs? Des essais comme *La boussole des communs* ou *S'adapter. Demain : villes résilientes* offrent des pistes pour penser autrement nos choix de société.



Un roman vous appelle? *La Sauvagine*, de Corinne Morel Darleux, vous transportera dans une histoire poétique et engagée.

Nous espérons que cette collection sera pour vous une source d'inspiration, de renouveau, et une belle occasion de découvrir ou redécouvrir tout ce que votre bibliothèque peut vous offrir.

Parcourez notre catalogue conçu pour l'occasion et réservez vos choix en ligne.

Nomination au conseil d'administration de l'Association des bibliothèques publiques du Québec

La Municipalité des Îles est fière d'annoncer que madame Ana Nunez Gonzalez, bibliothécaire à la Bibliothèque Jean-Lapierre, a récemment été élue au conseil d'administration de l'Association des bibliothèques publiques du Québec. C'est un honneur de voir la région représentée au sein de ce conseil d'administration, et il s'agit en plus d'une excellente opportunité d'y faire valoir les réalités régionales, qui sont très différentes de celles des grands centres.

L'Association des bibliothèques publiques du Québec est la principale association regroupant les bibliothèques publiques québécoises.



Surface multisport

La surface multisport est maintenant ouverte pour la saison estivale, selon l'horaire suivant :

Jusqu'au 26 avril :

- Lundi au jeudi de 7 h à 23 h
- Vendredi de 7 h à 22 h
- Samedi de 9 h à 21 h
- Dimanche de 9 h à 22 h

Du 27 avril au 3 mai :

- Lundi au vendredi de 7 h à 22 h
- Samedi de 8 h à 21 h
- Dimanche de 9 h à 22 h

Horaire d'été, à compter du 4 mai :

- Lundi au jeudi de 8 h à 21 h
- Vendredi de 12 h à 16 h
- Samedi de 8 h à 16 h
- Dimanche de 8 h à 14 h

Des équipements de pickleball, de badminton, de volleyball, de hockey-boule et de soccer sont à votre disposition.

Réservations en ligne

1. Rendez-vous au www.muniles.ca et cliquez sur Activités dans les services en ligne. Connectez-vous à l'aide de votre identifiant et mot de passe.
2. Cliquez sur l'onglet « loisirs » en haut au centre de la page.
3. Avant d'effectuer votre réservation, soyez attentif aux directives concernant la surface multisport.
4. Cliquez sur l'onglet « Réservations »
5. Cliquez sur « Consulter les disponibilités »
6. Inscrivez « cmsd » dans l'encadré « rechercher par mots-clés », puis cochez la case qui s'affiche « CMSD - Surface multisport ». Cliquez sur « Afficher », et vous pourrez par la suite sélectionner le type d'activité, l'heure/la durée et la date souhaitée, et procéder au paiement en ligne.



À la découverte des maisons traditionnelles des Îles Racines et héritage architectural

D'ici le 1^{er} avril 2026, toutes les municipalités régionales de comté (MRC), y compris la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, devront avoir en main un inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940. Cet exercice vise à brosser un portrait clair de l'état du patrimoine bâti des îles pour mieux le protéger, le valoriser et le faire rayonner. Pour préparer le terrain, nous vous proposons, en 2025, une chronique mensuelle dédiée aux différents types architecturaux qui façonnent le paysage des îles. Ces chroniques s'appuient sur un travail préliminaire¹ réalisé dans le cadre de cet inventaire.

La maison à toit mansardé à deux versants marque une étape importante dans l'évolution architecturale des îles. Apparue à la fin du XIX^e siècle, elle reflète l'ouverture croissante des Madelinots aux influences extérieures, notamment celles du Québec et des États-Unis. Elle se retrouve principalement à Cap-aux-Meules et à L'Île-d'Entrée. Elle témoigne de l'adaptation des résidents plus aisés de l'époque à la vie insulaire.



Avec ses deux niveaux et son comble aménagé, la maison à toit mansardé se reconnaît à sa toiture distinctive qui offre un plus grand espace habitable à l'étage. Son plan, carré ou rectangulaire, varie entre 19 et 32 pieds de côté. Ce qui la caractérise, c'est son toit à deux pentes brisées : la partie inférieure, appelée brisis, est plus inclinée, tandis que la partie supérieure, le terrasson, est plus douce. On y trouve parfois des lucarnes à pignon qui apportent lumière et charme à la maison. Recouverte de bardage de cèdre, elle est souvent agrémentée de moulures décoratives aux coins, à la jonction des murs et du toit et sur débords de toiture. Une galerie couverte vient parfois compléter son allure élégante et soignée.



La façade principale, généralement placée dans le mur pignon, peut être symétrique ou non au rez-de-chaussée. Elle comprend une porte en bois avec une section vitrée, accompagnée d'une ou deux fenêtres. À l'étage, deux autres fenêtres apportent une harmonie visuelle. Les fenêtres à guillotine en bois, souvent munies de contre-fenêtres (les chassis doubles), sont parfois jumelées pour maximiser la lumière naturelle.



Des annexes peuvent être ajoutées à l'arrière ou sur les côtés de la maison. Quelques fois, un tambour protège l'entrée des vents dominants. Lorsqu'un volume secondaire plus étroit s'ajoute pour former un plan en T, la maison affiche alors une allure très élégante, souvent associée à un certain prestige.

La maison à toit mansardé illustre l'ingéniosité et l'adaptabilité des Madelinots, combinant influences extérieures et traditions locales pour créer des habitations élégantes, fonctionnelles et emblématiques du paysage insulaire.

¹Arseneau, Émile. 2024. Guide des typologies et composantes architecturales des îles-de-la-Madeleine. Document interne

Au cours des prochains mois, suivez nos chroniques pour voir comment les maisons ont évolué au fil du temps. Vous possédez ou connaissez une maison à lucarne-pignon ou une maison ancienne? Participez à notre collecte d'informations en vous rendant sur notre recensement en ligne et en nous racontant la petite histoire de votre maison ou de celles de votre canton au www.citoyen.muniles.ca, dans la section *Grands projets*, ou en nous contactant directement au 418 986-3100, poste 118 ou à mhverdier@muniles.ca.



AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 13 mai 2025, conformément aux dispositions du Règlement n° 2010-12-1 relatif aux usages conditionnels, le conseil entend statuer sur la demande suivante :

1. Description de la demande d'usage conditionnel :

Dans le contexte d'un projet d'acquisition d'un immeuble, une entreprise a déposé une demande d'usage conditionnel visant à remplacer un usage dérogatoire protégé par droit acquis en zone forestière (zone Fa41) sur le lot 3 135 115 situé à proximité du chemin Philippe-Thorne dans le village de Fatima. Selon la réglementation en vigueur, un usage dérogatoire protégé par droit acquis peut être remplacé par un usage conforme ou par un autre usage dérogatoire si ce dernier est d'une classe inférieure à celui-ci. Or, la demanderesse désire remplacer l'usage actuel, qui est un lieu de dépôts de matériaux secs, par un usage de la même classe (I4 – Industrie liée à l'extraction), soit un centre de traitement des sols et sédiments contaminés.

Cette demande, pour être acceptée, doit remplir un certain nombre de critères relatifs à l'intégration fonctionnelle du site, à l'architecture et au stationnement, lesquels sont prévus au règlement n° 2010-12-1.

En vertu des dispositions du règlement portant sur les usages conditionnels, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 13 mai 2025, à compter de 19 heures, ou encore en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du chef de section - urbanisme, Ludovic Laroche, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur cette demande, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à llarochelle@muniles.ca ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
 460, chemin Principal
 Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Laroche, au 418 986 3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 avril 2025

Alexandra Vigneau, greffière



AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 13 mai 2025, conformément aux dispositions du Règlement n° 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur les demandes suivantes :

1. Description des demandes de dérogation mineure :

1.1 Le propriétaire du lot 3 134 252 situé en retrait du chemin des Caps, dans le village de Fatima, souhaite construire un bâtiment principal résidentiel. Or, l'emplacement est déjà occupé par un bâtiment d'une superficie de 96,7 mètres carrés.

En vertu du règlement sur les dérogations mineures, le propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme le bâtiment existant, qui deviendrait un bâtiment accessoire résidentiel, alors que le règlement de zonage en vigueur exige une superficie maximale de 74,3 mètres carrés pour ce type de bâtiment.

1.2 Les propriétaires de la résidence sise au 230, route 199, dans le village de Fatima, souhaitent construire un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie au sol de 74,3 mètres carrés. Selon les informations fournies, ce bâtiment serait implanté dans la cour avant, ce qui contrevient à la réglementation en vigueur.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie au sol de 74,3 mètres carrés implanté dans la cour avant, alors que le règlement de zonage en vigueur exige qu'un bâtiment d'une telle superficie soit implanté entièrement dans la cour arrière.

1.3 Les propriétaires de la résidence sise au 68, Turbide, dans le village de Havre-aux-Maisons, souhaitent procéder à des travaux à leur bâtiment accessoire présentant actuellement une

superficie de 60,52 mètres carrés. Les travaux auraient pour effet d'augmenter entre autres la superficie de ce bâtiment, soit par l'ajout de 11,2 mètres carrés supplémentaire. Étant donné que ce bâtiment se situe en cours avant, aucun agrandissement n'est autorisé par la réglementation en vigueur.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent donc de reconnaître comme étant conforme un bâtiment accessoire résidentiel implanté dans la cour avant d'une superficie au sol de 71,2 mètres carrés implanté, alors que le règlement de zonage en vigueur exige qu'un bâtiment d'une telle superficie soit implanté entièrement dans la cour arrière.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 13 mai 2025, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du chef de section - urbanisme, Ludovic Laroche, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à llarochelle@muniles.ca ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
 460, chemin Principal
 Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Laroche, au 418 986 3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 avril 2025

Alexandra Vigneau, greffière



AVIS PUBLIC
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)
AUX PERSONNES INTÉRESSEES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de résolution relatif à une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de construire un bâtiment commercial modéré (C2) sur une partie des lots 3 599 442 et 4 678 938 situés en retrait du chemin de La Vernière dans le village de L'Étang du Nord alors que ces lots sont actuellement situés dans la zone Ra34 où seules l'habitation unifamiliale (H1) et l'activité agricole légère (A1) sont autorisées.

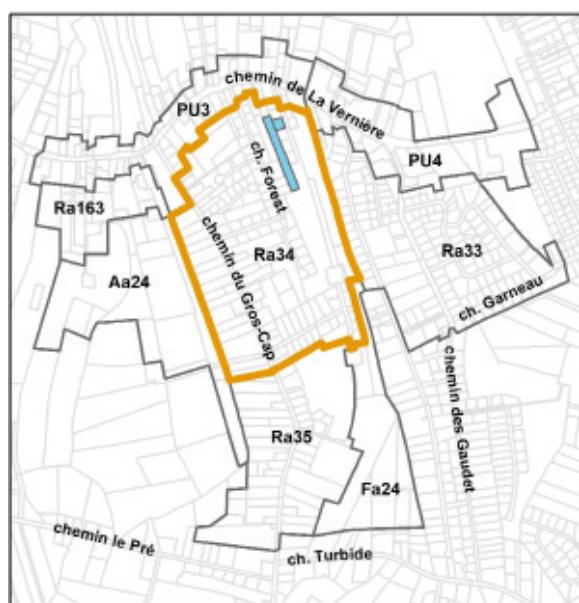
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la consultation publique tenue le 11 mars 2025, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2025, le second projet de résolution relatif à une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) permettant de construire un bâtiment commercial modéré (C2) sur les lots 3 599 442 et 4 678 938 situés en retrait du chemin de La Vernière dans le village de L'Étang-du-Nord alors que ces lots sont actuellement situés dans la zone Ra34 où seules l'habitation unifamiliale (H1) et l'activité agricole légère (A1) sont autorisées.

2. Ce second projet de résolution peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que ces dispositions soient soumises à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Le projet est situé dans la zone Ra34 qui est elle-même contiguë aux zones Aa24, PU3, PU4, Ra33, Ra35, Ra163 et Fa24.

Une copie de ce second projet de résolution ainsi que tous les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions de ce second projet de résolution peuvent être obtenus sans frais, par toute personne qui en fait la demande, au bureau de la greffière situé au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules ou par courriel à greffe@muniles.ca.

3. Plan de la zone Ra34 et des zones contiguës



4. Conditions de validité d'une demande

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité peuvent demander que le projet de résolution de ce PPCMOI fasse l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant une demande écrite à cet effet sur laquelle figurent les renseignements suivants :

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la zone d'où elle provient ainsi que la disposition du second projet visée par la demande;
- être reçue à la mairie au plus tard le jeudi 17 avril 2025, à 16 heures;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles.

5. Conditions pour être une personne intéressée à signer une demande

4.1 Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 8 avril 2025 :

- être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six mois au Québec ; ou

4.2 Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 8 avril 2025:

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois ; ou

4.3 Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 8 avril 2025:

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 8 avril 2025 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée

à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

6. Absence de demande

Toutes les dispositions du second projet de résolution qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du second projet

Le projet particulier de construction, de modification et d'implantation relatif aux lots 3 599 442 et 4 678 938 situés en retrait du chemin de La Vernière dans le village de L'Étang-du-Nord, peut être consulté à partir du site Internet de la Municipalité à www.muniles.ca, sous les onglets : Affaires municipales – Avis et projets de règlement – Projets de règlements en cours.

Il est également possible d'obtenir une copie du PPCMOI en s'adressant au Service du greffe de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ou par courriel à greffe@muniles.ca.

8. Dispositions du PPCMOI concernées par le second projet de résolution

Le second projet de résolution contient des dispositions propres à un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) susceptibles d'approbation référendaire.

9. Description du projet

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment commercial destiné à la réalisation et à la maintenance (entrepôt et atelier) d'un projet de développement résidentiel du propriétaire sur les lots adjacents. La superficie au sol prévue est de 185,8 mètres carrés. Le revêtement des murs sera en déclin de vinyle ou en revêtement d'ingénierie de fibre haute densité (Canexel) et la toiture en bardeaux d'asphalte.

Conditionnellement à l'approbation du projet, les éléments suivants devront être respectés :

- À l'exception de l'espace d'entreposage, aucune activité n'est permise à l'extérieur du bâtiment;
- Installer une clôture d'une hauteur minimale de 1,80 mètre autour de l'espace d'entreposage prévu dans la cour latérale (côté sud) et arrière (côté ouest) du bâtiment;
- Conserver le boisé déjà présent du côté nord du lot projeté et ajouter des arbres supplémentaires;
- Préserver une zone tampon d'au moins 9 mètres avec la propriété située au nord;
- Installer une haie aux limites de propriété ouest, sud et est.

10. Information complémentaire

Pour plus d'information relativement à ce projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, vous pouvez communiquer avec le chef de section - urbanisme, Ludovic Laroche, au 418 986 3100, poste 116, ou par courrier électronique à llarochelle@muniles.ca.

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 9 avril 2025

Alexandra Vigneau, greffière



APPEL D'OFFRES N° 517 Revêtement en béton bitumineux préparé et posé à chaud – Divers chemins

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux préparé et posé à chaud sur divers chemins.

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les documents d'appel d'offres dans les prochains jours par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) au www.seao.gouv.qc.ca, selon les tarifs en vigueur.

La Municipalité recevra des soumissions remplies à même les formulaires préparés à cet effet et remises par voie électronique (SÉAO) ou dans une enveloppe scellée portant la mention : « Appel d'offres no 513– Revêtement en béton bitumineux préparé et posé à chaud – Divers chemins » et transmises à l'attention du Service du greffe à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Les soumissions seront reçues le ou avant le 27 mai 2025 à 11 h (heure de l'Atlantique), et seront ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 11 h 05.

Ne seront considérées que les soumissions des personnes, entreprises, sociétés opérantes au moment du dépôt de la soumission, s'étant procuré les documents d'appel d'offres sous leur nom via le SÉAO, ayant payé les droits et ayant complété le formulaire de soumission du présent appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute responsabilité à l'égard des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 avril 2025

Alexandra Vigneau, greffière



APPEL D'OFFRES N° 517
Vente d'équipements municipaux excédentaires

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine désire recevoir des propositions relativement à la vente des équipements suivants :

Numéro de l'article	Description	Prix minimal
1	Hyundai Accent 2011 (#52)	500 \$
2	Camion F-150 2x4 2013 (#12)	500 \$
3	Camion F-250 4x4 2012 (#105)	2 000 \$
4	Camion F-350 4x4 2011 (#958)	2 500 \$
5	Camion F-350 4x4 2016 (#118)	3 500 \$
6	Fourgonnette Ram Promaster City 2016 (#121)	500 \$
7	Chargeur Komatsu WA75 2003 (#82)	5 000 \$
8	Nacelle remorquable Genie TZ-34/20 2005 (#106)	2 500 \$
9	Camion Freightliner de type roll-off 2010 (#18)	10 000 \$

Les documents relatifs à cet appel de propositions sont accessibles à compter du mercredi 14 mai 2025, sur le site internet de la Municipalité au <https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autres-liens/appels-doffres-contrats-municipaux/> sous l'onglet « invitation à contracter en cours » ou à la réception de la mairie, sur les heures d'ouverture.

Les offres d'achat seront reçues jusqu'au mercredi 28 mai 2025 à 11 h (heure de l'Atlantique), à l'attention du Service du greffe, à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
 460, chemin Principal
 Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Les propositions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 11 h 05.

Tout éventuel acheteur peut demander à voir les équipements en contactant le représentant municipal pour la planification d'une visite.

Toute personne ou entreprise qui dépose une offre d'achat doit procéder, à ses frais, au transport des équipements adjugés à partir du lieu d'entreposage. Les équipements sont vendus « tel quel », le tout tel que vu, et toute vente est finale et sans aucune garantie.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des propositions reçues et ne pourra encourir aucune obligation ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires si des articles ci-dessus mentionnés sont retirés de la liste avant la date limite du dépôt des offres.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 avril 2025

Alexandra Vigneau, greffière



APPEL DE PROPOSITIONS N° 518
Gestion du comptoir-lunch – Centre multisport Desjardins

La Municipalité des îles de la Madeleine demande des propositions relativement à la gestion du comptoir-lunch situé dans l'aire de rencontre Pascan Aviation, au deuxième étage du Centre multisport Desjardins, pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2027 avec possibilité de prolongation pour deux années supplémentaires.

Les documents relatifs à cet appel de propositions sont accessibles à compter du jeudi 24 avril 2025, sur le site internet de la Municipalité au <https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autres-liens/appels-doffres-contrats-municipaux/> sous l'onglet « invitation à contracter en cours » ou à la réception de la mairie, sur les heures d'ouverture.

Les propositions seront reçues jusqu'au jeudi 15 mai 2025 à 11 h (heure de l'Atlantique), à l'attention du Service du greffe, à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
 460, chemin Principal
 Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Les propositions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 11 h 05

Tout éventuel gestionnaire peut demander à visiter les lieux et équipements en contactant la représentante municipale pour la planification d'une visite.

Le présent appel de propositions ne constitue pas un appel d'offres régi par les dispositions de la Loi sur les cités et villes. En conséquence, la Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des propositions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des fournisseurs en cas de rejet de toutes les propositions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 avril 2025

Alexandra Vigneau, greffière

Informations en rafale

Taxes municipales

La date d'échéance pour le premier versement des taxes municipales est le 2 mai 2025.

Comment payer votre compte de taxes?

- Au comptoir, au guichet automatique, par téléphone ou sur le site Web de la plupart des institutions financières. Au guichet automatique et sur le Web, il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur le coupon de versement.
- Par la poste, en utilisant les coupons joints à votre compte et en nous faisant parvenir des chèques postdatés pour chacune des échéances de versement.



Ouverture saisonnière du service d'aqueduc

Si la température et les conditions de gel le permettent, la Municipalité des îles remettra le service d'aqueduc en marche pour le chemin de la Baie-de-Plaisance, le chemin des Chalets et pour le site de villégiature de Havre-aux-Maisons au cours de la semaine du 5 mai. Suivez les avis diffusés sur la page Facebook de la Municipalité pour en savoir plus.



Feux extérieurs interdits

Les feux extérieurs sont interdits du 1^{er} avril au 31 mai de chaque année, parce qu'à cette période, une simple étincelle pourrait provoquer un incendie dans les herbes sèches.



Interdiction circulation des véhicules motorisés sur les plages

La Municipalité vous rappelle que du 1^{er} mai au 15 septembre, la circulation des véhicules motorisés est interdite sur les plages de l'archipel. Sont concernés : les VTT, les camions, les voitures, les motos, et tout autre véhicule disposant d'un moteur. Notez que 3 plages ont été identifiées pour permettre la circulation annuelle :

- La Plage du Sandy Hook, du côté de la baie de Plaisance
- La Plage de la dune du Nord, du Grand plaquier jusqu'à la gabarre
- La Plage de la dune du Sud, du stationnement de La Cormorandièrre jusqu'au bout de la Dune-du-Sud vers Grande-Entrée.

Les contrevenants au règlement pourraient avoir des amendes allant de 300 \$ à 2000 \$ en cas de récidive.



Déneigement Signalez les bris

Si votre terrain ou vos biens personnels ont été endommagés cet hiver dans le cadre d'opérations de déneigement, veuillez signaler ces bris avant le 6 mai au 418 986-3100, poste 103 ou à sec.adm@muniles.ca afin que nos équipes puissent assurer le suivi nécessaire.

Merci de votre collaboration.

